

**BOURSES DE L'INSTITUT D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE (IDÉA)
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL 2010-2011****APPEL À CANDIDATURES
(2^e cycle de formation universitaire)**

L'Institut d'éthique appliquée (IDÉA) de l'Université Laval annonce l'offre de deux bourses pour des étudiants et étudiantes au 2^e cycle de formation universitaire.

L'IDÉA est un regroupement interdisciplinaire de chercheur(e)s œuvrant dans le domaine de l'éthique appliquée. Pour cette bourse, l'Institut accueille les candidatures provenant de toutes les disciplines, pourvu que le sujet de recherche soit en lien avec les axes de recherche et d'intervention suivants :

- l'axe **Éthique publique, organisationnelle et professionnelle**;
- l'axe **Éthique sociale et économique**;
- l'axe **Éthique et santé**.

Il est à noter que des recherches à caractères transversales seront aussi considérées.

Admissibilité :

- L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit(e) aux études à temps plein lors du dépôt de sa candidature ainsi que durant la période couverte par la bourse;
- L'étudiant ou l'étudiante doit réaliser ses recherches sous la supervision d'un membre régulier de l'IDÉA.¹

Objectif de la bourse :

Soutien aux études supérieures dans le domaine de l'éthique appliquée.

Montant et durée de la bourse :

Chaque bourse attribuée par l'IDÉA est d'une valeur de 2 500\$, pour la période couvrant l'année académique 2010-2011. Cette bourse est non renouvelable.

¹ La liste des membres réguliers est disponible sur le site de l'IDÉA : <http://www.idea.ulaval.ca/>

Institut d'éthique appliquée

Engagements du boursier ou de la boursière :

- Participer aux activités organisées par l'IDÉA ;
- Mener son projet d'étude en conformité avec celui soumis au moment de la candidature.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature devrait contenir :

- une lettre de motivation précisant les intérêts de recherche dans le domaine de l'éthique appliquée ;
- un curriculum vitae présentant, en plus de la formation scolaire universitaire, les expériences professionnelles et autres expériences de travail (y compris les engagements bénévoles) considérées comme pertinentes ;
- son projet de recherche approuvé par son directeur ou directrice de recherche ainsi que par la direction de programmes de son département ou de sa faculté;
- copie du dernier relevé de notes du baccalauréat.

Critères de sélection :

- qualité de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate ;
- qualité du dossier académique;
- intérêt du projet de recherche eu égard aux axes de recherche de l'Institut.

Les dossiers doivent être envoyés par courriel ou poste conventionnelle à :

Luc Bégin, directeur
Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
Bureau 312, pavillon Félix-Antoine-Savard
Université Laval, Québec, G1V 0A6
Courriel : IDEA@fp.ulaval.ca

**Date limite de dépôt des candidatures* :
vendredi le 1^{er} octobre 2010, 16h00.**

*Seuls les dossiers complets à la date de clôture de cette offre seront considérés.

*L'annonce des résultats se fera le vendredi 22 octobre 2010.

**BOURSES DE L'INSTITUT D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE (IDÉA)
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL 2010-2011****APPEL À CANDIDATURES
(3^e cycle de formation universitaire)**

L'Institut d'éthique appliquée (IDÉA) de l'Université Laval annonce l'offre de deux bourses pour des étudiants et étudiantes au 3^e cycle de formation universitaire.

L'IDÉA est un regroupement interdisciplinaire de chercheur(e)s œuvrant dans le domaine de l'éthique appliquée. Pour cette bourse, l'Institut accueille les candidatures provenant de toutes les disciplines, pourvu que le sujet de recherche soit en lien avec les axes de recherche et d'intervention suivants :

- l'axe **Éthique publique, organisationnelle et professionnelle**;
- l'axe **Éthique sociale et économique**;
- l'axe **Éthique et santé**.

Il est à noter que des recherches à caractères transversales seront aussi considérées.

Admissibilité :

- L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit(e) aux études à temps plein lors du dépôt de sa candidature ainsi que durant la période couverte par la bourse;
- L'étudiant ou l'étudiante doit réaliser ses recherches sous la supervision d'un membre régulier de l'IDÉA.²

Objectif de la bourse :

Soutien aux études supérieures dans le domaine de l'éthique appliquée.

Montant et durée de la bourse :

Chaque bourse attribuée par l'IDÉA est d'une valeur de 3 500\$, pour la période couvrant l'année académique 2010-2011. Cette bourse est non renouvelable.

² La liste des membres réguliers est disponible sur le site de l'IDÉA : <http://www.idea.ulaval.ca/>

Institut d'éthique appliquée

Engagements du boursier ou de la boursière :

- Participer aux activités organisées par l'IDÉA ;
- Mener son projet d'étude en conformité avec celui soumis au moment de la candidature.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature devrait contenir :

- une lettre de motivation précisant les intérêts de recherche dans le domaine de l'éthique appliquée ;
- un curriculum vitae présentant, en plus de la formation scolaire universitaire, les expériences professionnelles et autres expériences de travail (y compris les engagements bénévoles) considérées comme pertinentes ;
- son projet de recherche approuvé par son directeur ou directrice de recherche ainsi que par la direction de programmes de son département ou de sa faculté;
- copie du dernier relevé de notes du baccalauréat.

Critères de sélection :

- qualité de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate ;
- qualité du dossier académique;
- intérêt du projet de recherche eu égard aux axes de recherche de l'Institut.

Les dossiers doivent être envoyés par courriel ou poste conventionnelle à :

Luc Bégin, directeur
Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
Bureau 312, pavillon Félix-Antoine-Savard
Université Laval, Québec, G1V 0A6
Courriel : IDEA@fp.ulaval.ca

**Date limite de dépôt des candidatures* :
vendredi le 1^{er} octobre 2010, 16h00.**

*Seuls les dossiers complets à la date de clôture de cette offre seront considérés.

*L'annonce des résultats se fera le vendredi 22 octobre 2010.